

# Préservation du Patrimoine élue Révélation de la Franchise

Le jury d'expert a tranché : Préservation du Patrimoine a été élue Révélation de la Franchise 2018. L'enseigne de rénovation énergétique de l'habitat l'emporte face à Nachos Mexican Grill et Dom & Vie, les deux autres nommés du concours.

C'est un jeune réseau ambitieux qu'ont choisi de récompenser cette année les jurés du concours des Révélation de la Franchise. Lancé en propre en 2005, ouvert à la franchise l'an dernier et déjà à la tête de 10 unités sous cette forme début mars, Préservation du Patrimoine, c'est son nom, vise pas moins d'une inauguration en franchise chaque mois, à l'avenir. Elle ambitionne ainsi d'atteindre 55 unités dès 2021. Et estime pouvoir créer à terme 80 franchises sur le territoire, soit environ une par département.

L'enseigne, originaire de Nantes est spécialisée dans les solutions de rénovation énergétique pour la maison : isolation des murs, des combles, de la toiture, menuiseries, chauffage, ventilation ou encore remise aux normes électriques. Elle a convaincu le jury par son offre multi-produits, l'équilibre de son contrat, les outils et services qu'elle apporte à ses franchisés et le modèle économique qu'elle leur propose. "Le développement en franchise est le meilleur moyen de transmettre rapidement et efficacement notre savoir-faire, et ainsi devenir un acteur national tout en conservant notre qualité de service", indique André Picard, le Président du réseau.

**Enseigne originaire de Nantes, Préservation du Patrimoine se distingue par son approche globale des travaux de rénovation énergétique de l'habitat.**



Parmi les 6 franchiseurs, sur 24 qui concouraient, sélectionnés pour venir défendre leur projet lors du grand oral des finalistes organisé à la mi-février, deux autres ont particulièrement retenu l'attention du jury de ces Révélation, organisées par la Fédération française de la franchise et son Collège des experts, en partenariat avec LCL, Franchise Expo Paris, L'Observatoire de la Franchise et Franchise Magazine.

Il s'agit des dirigeants des enseignes *Nachos Mexican Grill* et *Dom & Vie*, qui montent donc également sur le podium. Concept de restauration rapide mexicaine (fajitas, tacos, salades...) né à Rouen en 2013, *Nachos Mexican Grill* a inauguré ses trois premières franchises à Besançon, Toulon et Rennes l'année dernière. Caen, Paris et Lille devraient suivre avant la fin du premier semestre 2018. Et la chaîne vise au moins 30 points de vente en France à l'horizon 2020.

Spécialisé dans l'aménagement du domicile des personnes dépendantes (rampe d'accès, monte escalier, douche de plain-pied, cuisine ergonomique...), *Dom & Vie*, qui revendique déjà 40

agences sur le territoire, pour partie franchisées, a lui su convaincre les experts par son concept bien dans l'air du temps. Les jeunes enseignes *Canibest* (réseau d'éducateurs canins), *As de Pic* (lutte contre les nuisibles) et *Enerconfort* (solutions de production et d'économie d'énergie pour l'habitat particulier), complètent ce plateau de finalistes. Dont on continuera certainement d'entendre parler (voir encadré).

Olivia Leroux

## DES LAURÉATS QUI CONFIRMENT

- *La Côte & l'Arête*, restaurant de viande grillée et poisson à la plancha, lauréat en mars 2017, compte désormais 5 succursales et s'apprête à ouvrir ses premières franchises
- *Pitaya*, concept de cuisine thaïlandaise récompensé en 2016, est depuis passée de 5 à 27 établissements en France. Il vise 30 inaugurations supplémentaires cette année.
- *Isocomble*, spécialiste en isolation de l'habitat distingué en 2015, vient d'ouvrir sa 40<sup>e</sup> agence en France.
- Quant à la renommée de *Big Fernand*, vainqueur en 2014, elle a depuis largement dépassé nos frontières !